

c.r. a.g. du 03.10.1998
Sté Le Phare

1. constitution du bureau et rapport d'activité du conseil syndical par Mr Bedel.
2. approbation des comptes de l'exercice 1997
3. quitus du syndic
4. renouvellement des membres du conseil syndical
5. budget prévisionnel : 1.256.083,11 f
6. réfection des façades bâtiments A et B : sur proposition de Mr Fornier et Mr Cau , le syndic est mandaté pour choisir l'entreprise.
7. fermeture coursive bât F : le quorum n'étant pas atteint cette résolution sera débattue ultérieurement.
8. mise en place de gouttière bât G : le quorum n'étant pas atteint cette résolution est retirée.
9. remplacement bloc boîtes à lettres : cette question concernant chaque entrée , l'assemblée générale décide que des réunions spéciales par entrées seront nécessaires.
10. autorisations diverses :
 - ouverture fenestron chez Mr Martinage – bât C : autorisation accordée
 - création de véranda Bat C 3 – rez-de-jardin : autorisation accordée
 - création fenestron chez Mr Mordelet – bât A : autorisation accordée
 - création marquise sur terrasse Pilisi : accordée
 - création véranda sur terrasse Lograsso : aucun vote n'est émis – question retirée .
 - additif à l'ordre du jour : autorisation à Mr Boi pour la démolition des jardinières intérieures de sa terrasse et pour procéder à la pose d'un carrelage ou de tout autre revêtement de sol , sous réserve que ce dernier soit constitué de dalles amovibles afin de pouvoir intervenir dans le futur sur l'étanchéité

séance levée à 12 h 30